

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 3 juin 2014**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, Mme MEYER Sylvie, Mme COUTO LIMA Pastora, M. FIMBEL Patrice, M. FISCHER Eric, Mme DE SOUSA Sandra, M. BODINET Martial, M. BITZBERGER David, Mme MEDUA Julie, M. THUET Mathias, Mme WALTER Laetitia

ABSENTS EXCUSES : Mme GERSTER Christelle, M. OTT Florent

PROCURATIONS : Mme GERSTER Christelle à Mme MEYER Sylvie, M. OTT Florent à M. SCHELCHER Thierry

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2014
2. Réforme des rythmes scolaires
3. Désignation délégués
4. Dissolution SIGC Collège Ottmarsheim
5. Divers
6. Informations

1. Approbation du procès verbal de la séance du 6 mai 2014

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 6 mai 2014.

2. Réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la décision du Conseil Municipal du 6 mai 2014 d'annuler les horaires fixés par délibération du Conseil Municipal du 28 janvier 2014 et de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014.

Dans l'attente d'un éventuel assouplissement de la réforme, et face aux interrogations des parents, les élus ont décidé d'organiser une réunion publique le 23 mai 2014 afin d'exposer

les décisions prises lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 mai 2014 et répondre aux différentes questions des parents. Cette réunion publique a été suivie d'une enquête auprès des parents d'élèves, pour les inviter à choisir entre plusieurs propositions (proposition n° 1 : refus de la réforme et maintien des horaires actuels, proposition n° 2 : réaménagement des horaires sur huit demi-journées, proposition n° 3 : réaménagement des horaires sur neuf demi-journées). La majorité des parents a opté pour la proposition suivante : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 15 – 11 h 45 et 13 h 45 – 15 h 45 et mercredi de 9 h à 11 h.
Le Conseil d'école (écoles maternelle et élémentaire), dans sa réunion extraordinaire du 2 juin 2014, a validé les mêmes horaires.

Au vu de ces éléments,

Considérant que la réforme des rythmes scolaires ne tient pas compte des besoins différents entre les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires en matière de sommeil,

Considérant que la réforme des rythmes scolaires impose des dépenses soit pour la Commune soit pour les parents,

Considérant que dans notre Commune les élèves de maternelle qui avaient une activité sportive le mercredi matin n'en auront plus du tout, en raison de l'impossibilité de reporter les activités le mercredi après-midi (sieste des plus petits),

Considérant que la réforme induit une territorialisation de l'école de la République provoquant des inégalités entre les communes riches et les communes pauvres, entre les communes rurales et les communes urbaines, et que ceci est contraire à l'esprit républicain d'une école de la République égale pour tous les enfants,

Considérant que plutôt que de transférer une dépense aux communes au nom de la réussite scolaire, une réforme plus efficace serait d'alléger les effectifs par classe, ce qui assurerait une meilleure réussite scolaire pour les enfants et l'arrêt des fermetures de classes et d'écoles rurales,

Malgré tous ces considérants, et sous la forte pression de se voir imposer des horaires qui ne respecteraient pas le rythme des enfants,

Le Conseil Municipal décide, après un vote à main levée (quatorze voix pour, une voix contre), de suivre l'avis majoritaire des parents et du conseil d'école et de mettre en place les horaires suivants à partir de la rentrée 2014 :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 15 – 11 h 45 et 13 h 45 – 15 h 45

mercredi de 9 h à 11 h.

3. Désignation délégués

a. Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du CNPE de Fessenheim

Est désigné en tant que représentant de la Commune au sein de la CLIS du CNPE de Fessenheim :

M. SCHELCHER Thierry.

b. Association de Gestion « La Petite Enfance du Centre Hardt »

Est désignée en tant que représentante de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association de Gestion « La Petite Enfance du Centre Hardt » : Mme MEYER Sylvie.

4. Dissolution SIGC Collège Ottmarsheim

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 30 avril 2013, le Conseil Municipal s'était prononcé en faveur de la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège Théodore Monod à Ottmarsheim.

Il informe l'Assemblée que par courriel du 15 mai 2014, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques d'Ottmarsheim sollicite les communes membres du Syndicat afin que ces dernières reprennent une délibération concordante concernant la dissolution, précisant la destination des biens, du solde d'investissement et du solde de fonctionnement.

Il précise que ce Syndicat ayant été créé par arrêté préfectoral du 16 novembre 1963, il appartiendra au Préfet d'en prononcer la dissolution, conformément aux délibérations transmises par les communes adhérentes.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 14 janvier 2013 du Comité Directeur du SIGC Théodore Monod à Ottmarsheim, se prononçant sur la dissolution du syndicat,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Rumersheim-le-Haut du 30 avril 2013 se prononçant en faveur de la dissolution du SIGC Théodore Monod,

Vu les délibérations du 23 septembre 2013 du Comité Directeur du SIGC se prononçant sur le transfert de l'actif et du passif du Syndicat et la destination de ses biens,

à l'unanimité :

- sollicite la dissolution du SIGC Théodore Monod à Ottmarsheim,
- valide le transfert des biens du Syndicat au Département du Haut-Rhin, conformément aux délibérations du Comité Directeur du SIGC en date du 23 septembre 2013,
- accepte la répartition du solde d'investissement d'un montant de 53,86 €, qui sera versé à l'Agent Comptable sur le compte du Collège,
- accepte la répartition du solde de fonctionnement d'un montant de 59 122,31 €, qui sera reversé aux communes selon la règle fixée dans les statuts au prorata du nombre d'élèves scolarisés, à savoir :

Commune	Nombre d'élèves	Somme à reverser
Bantzenheim	71	9 085,90 €
Chalampé	35	4 478,96 €
Hombourg	60	7 678,22 €
Munchhouse	76	9 725,75 €
Niffer	47	6 014,61 €
Ottmarsheim	80	10 237,63 €
Petit-Landau	42	5 374,76 €
Rumersheim-le-Haut	51	6 526,49 €
Total	462	59 122,31 €

- charge Monsieur le Maire de l'exécution des présentes et de toutes les formalités en la matière.

5. Divers

a. Ecole élémentaire

Mme MEYER Sylvie fait part à l'Assemblée de la demande de l'école élémentaire d'acquérir un but de basket (réglable) et des ballons. Des devis ont été établis. Mme MEYER Sylvie propose de retenir l'offre de la société Casal Sport d'un montant de 194 € TTC. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour cet achat.

b. Rassemblement départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le rassemblement départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers aura lieu le 28 juin 2014 à la salle des sports de Rumersheim-le-Haut. La Commune a été sollicitée pour la prise en charge des boissons pour le pot d'accueil. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour cette prise en charge.

c. Aménagement pièce centrale étage mairie

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la pièce centrale de l'étage de la mairie fera l'objet de travaux de réfection du revêtement mural, et qu'une table et des chaises y seront installées, afin de pouvoir servir de salle de réunion pour les différentes commissions. L'acquisition de quatre nouvelles chaises est également à prévoir en remplacement de celles en place dans le bureau maire-adjoints.

INFORMATIONS

- ◆ Semaine du 16 juin 2014 : tournoi militaire international de basket. Des matchs se dérouleront à la salle des sports de Rumersheim-le-Haut. La cérémonie d'ouverture aura lieu le 16 juin 2014 à 11 h 00 à la salle des sports, suivie d'un cocktail à 11 h 30.
- ◆ Monsieur le Maire et M. MEYER Luc ont rencontré le 27 mai 2014 les dirigeants de la société GSM (M. KOSZUL Etienne, directeur de secteur, M. LENNE Ludovic, directeur de la gravière de Rumersheim-le-Haut, M. LECONTE Jacky, directeur d'exploitation) et les représentants de l'ONF (M. PIERRAT Rodolphe, M. BISCH Jean-Luc, M. BRENDLE Martial). La société GSM a fait part de sa demande d'extension de la gravière.
- ◆ Salle de musique : la bande de terrain à l'avant de la salle de musique fera prochainement l'objet d'une vente (dans le cadre de la vente de la propriété voisine).
- ◆ Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) : a été créé pour la construction du pont sur le Rhin à Fessenheim. Réunion le 27 mai 2014 pour la mise en place du nouveau comité directeur (président : M. BRENDER Claude, maire de Fessenheim, 1^{ère} vice-présidente : Mme SCHÖNENBERGER Katherin, maire de Harthem, vice-présidents : M. BERINGER François, maire de Blodelsheim, M. VÖLKER Kiber, maire de Bad-Krotzingen).
- ◆ Organisation par l'A.L.S.C. de la fête de la musique à Rumersheim-le-Haut le 20 juin 2014.
- ◆ Baguage des cigogneaux le 3 juin 2014, en présence des enfants de l'école élémentaire.

TOUR DE TABLE

❖ **M. MEYER Luc :**

- Fait part des travaux réalisés par la société JYM Terrassement à la décharge, pour réaménager l'espace. La décharge est quasiment saturée. Se pose aussi le problème de la gestion des déchets verts. Monsieur le Maire rajoute qu'une réflexion sera à mener au niveau de la Communauté de Communes Essor du Rhin pour réglementer l'apport des déchets provenant des entreprises.
- Informe de la mise en place prochaine d'une échelle sécurisée pour l'accès au sprinkler du lit bactérien et des devis en cours de préparation pour le curage des bassins de la station d'épuration.
- Informe du défrichage aux abords des routes et à l'intérieur de la station d'épuration.

❖ **Mme MEYER Sylvie :**

- Invitation des conseillers municipaux à la kermesse des écoles le 27 juin 2014.

❖ **Mme DE SOUSA Sandra :**

- Rend compte de la réunion du comité consultatif vie associative-jeunesse du 28 mai 2014 (problème des nuisances sonores dues aux scooters, rencontre à prévoir avec les jeunes et leurs parents).

❖ **M. FISCHER Eric :**

- Informe l'Assemblée que pour des raisons de diffusion du match de football de la coupe du monde, l'A.L.S.C. n'avait pas encore finalisé l'organisation de la fête de la musique. Toutefois les organisateurs ont été informés à travers le flash infos que cette manifestation aura tout de même lieu, et avec la diffusion du match de football sur grand écran.
Monsieur le Maire s'en explique et précise qu'en aucun cas, il n'entendait décider en lieu et place de l'A.L.S.C.

❖ **M. BITZBERGER David :**

- Portes ouvertes de l'entreprise BITZBERGER le 14 juin 2014 de 10 h à 20 h, à l'occasion de ses 40 ans.

❖ **Mme GANTNER Christine :**

- Notes d'informations et planning des manifestations envoyées aux conseillers municipaux par email.
- Fête des personnes âgées : dimanche 14 décembre 2014.
- Invite à communiquer toute idée de thème à insérer dans le prochain bulletin communal.

La séance a été levée à 21 h 40.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du Conseil
Municipal de la commune de Rumersheim-le-Haut
de la séance du 3 juin 2014**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2014
2. Réforme des rythmes scolaires
3. Désignation délégués
4. Dissolution SIGC Collège Ottmarsheim
5. Divers
6. Informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHELCHER Thierry	Maire		
MEYER Luc	1 ^{er} Adjoint		
GANTNER Christine	2 ^{ème} Adjoint		
OTT Florent	3 ^{ème} Adjoint		
MEYER Sylvie	4 ^{ème} Adjoint		
COUTO LIMA Pastora	Conseiller		
FIMBEL Patrice	Conseiller		
FISCHER Eric	Conseiller		
DE SOUSA Sandra	Conseiller		
BODINET Martial	Conseiller		
GERSTER Christelle	Conseiller		
BITZBERGER David	Conseiller		
MEDUA Julie	Conseiller		
THUET Mathias	Conseiller		
WALTER Laetitia	Conseiller		